FÉDÉCHIMIE

LE SYNDICALISTE MILITANT FO

N°30 CIRCULAIRE INDUSTRIES TEXTILES – *Le 20 janvier 2025*
Artificiels et Synthétiques et produits assimilés

« SALAIRES MINI CONVENTIONNELS »

Dans le cadre des négociations salariales, la Chambre Patronale a rassemblé les organisations syndicales fin 2024, pour négocier les salaires minimums dans la branche Textile afin de répondre notamment à l'augmentation du SMIC du 1er novembre 2024.

Nous avons une fois de plus batailler en revendiquant une augmentation de 4 % auprès de la Chambre Patronale qui, après avoir consulter son conseil d'administration en amont et au vu du constat d'une situation compliquée du Textile, nous a fait savoir qu'elle n'irait pas au-delà de 2% avec un premier niveau à 1829 euros (2.01%) soit 27€ au-dessus du SMIC contre 33€ à la dernière négociation du 24 janvier 2024.

Accord national 04 novembre 2024 relatif aux salaires minima dans l'Industrie Textile

Barème des salaires minima mensuels au 1er novembre 2024

Rémunérations minimales brutes garanties calculées sur une base de 152,25 heures (pour un horaire de 35 heures par semaine)

Niveau 1	1 829 €
Niveau 2 . Echelon 1 : . Echelon 2 : . Echelon 3 :	 1 832 € 1 837 € 1 845 €
Niveau 3 . Echelon 1 : . Echelon 2 : . Echelon 3 :	 1 846 € 1 850 € 1 861 €
Niveau 4 . Echelon 1 : . Echelon 2 : . Echelon 3 :	 1 863 € 1 924 € 2 005 €
Niveau 5 . Echelon 1 : . Echelon 2 : . Echelon 3 :	 2 012 € 2 065 € 2 210 €
Niveau 6 . Echelon 1 : . Echelon 2 : . Echelon 3 :	 2 221 € 2 333 € 2 520 €
Position I : . Echelon 1 : . Echelon 2 :	 2 525 € 2 817 €
Position II :	3 400 €
Position III :	4 125 €
Position IV :	4 848 €

Après concertation et afin de ne pas pénaliser les salariés de la branche qui sont souvent payés peau de chagrin, Force-Ouvrière a validé cet accord tout comme la CGT, CFDT, et CFE-CGC. Seule la CFTC n'a pas été signataire.

Récapitulatif des demandes de reclassements (2012/2023) envoyées à la CPNE Textile :
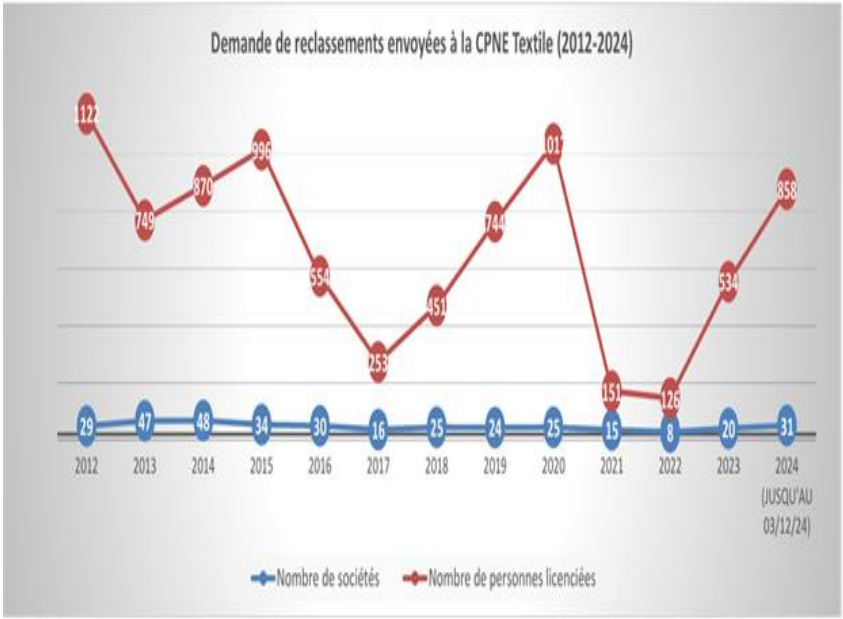
Année	Nombre de sociétés	Nombre de personnes licenciées
2012	29	1122
2013	47	749
2014	48	870
2015	34	996
2016	30	554
2017	16	253
2018	25	451
2019	24	744
2020	25	1017
2021	15	151
2022	8	126
2023	20	534
2024 (jusqu'au 03/12/24)	31	858
TOTAL	**352**	**8425**